L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 15 JUILLET 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane ;

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu, ou autre se trouvant sans occupation.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

— DE —

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de 1890.

No 64] LOI

Pour amender et déroger à nouveau les sections 1re et 2 de la loi No 4 de 1875, intitulée Loi pour la protection du Département du Feu de la ville de la Nile-Orléans.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que toute personne donnant ou faisant donner sciemment, et avec mauvaise intention, une alarme fausse par le télégraphe d'alarme des incendies dans la ville de la Nile-Orléans, ou qui, avec préméditation, fausse ou endommage une partie quelconque du dit télégraphe, sera passible, si elle est trouvée coupable, des travaux forcés au Pénitencier d'Etat pour une période qui n'excédera pas trois ans.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., que toute personne qui, sans autorisation, aura en sa possession, avec mauvaise intention, ou fera ou fera faire une clef pour les boîtes d'alarme d'incendie, ou qui l'emploiera ou la fera employer sans le consentement des autorités *ad hoc*, sera passible d'un emprisonnement au pénitencier d'Etat qui n'excédera pas le terme de trois ans.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que pleine autorité est par les présentes accordée à l'Ingénieur en chef du Département du Feu, selon qu'il l'estimera nécessaire, et avec l'approbation du maire, d'offrir une récompense de cent dollars ou moins pour l'arrestation et la condamnation de toute personne qui donnera sciemment, ou fera donner une fausse alarme au moyen des boîtes télégraphiques jointes au télégraphe d'alarme du feu, et que cette récompense sera payée par la ville de la Nouvelle-Orléans.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., que le surintendant du télégraphe d'alarme du feu aura l'entier contrôle et la complète direction et surveillance du télégraphe d'alarme du feu et de tous les accessoires, instruments, fils, batteries, boîtes et stations de signaux appartenant à une partie quelconque du système d'alarme du feu mis en œuvre dans la ville de la Nouvelle-Orléans; il verra à ce que tout soit tenu en bon état, et il établira périodiquement les réglements qu'il jugera propres à accroître l'utilité du dit système mis en opération.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., que le surintendant du télégraphe d'alarme du feu est autorisé à faire périodiquement les changements et les extensions dans les circuits de signaux et d'alarme que nécessitera le système télégraphique; il pourvoira à son achèvement et à son opération efficace en tout temps. Il est bien entendu que ces changements et extensions devront être conformes aux exigences du département du feu et qu'aucune dépense ne sera faite dans ce but sans l'approbation préalable du Conseil de ville.

Sec. 6.—Il est de plus décrété, etc., que le surintendant du télégraphe d'alarme du feu aura la garde et le contrôle de toutes les clefs appartenant aux différentes boîtes de signaux d'incendie. Il tiendra compte de toutes les clefs qu'il distribuera et se fera donner des reçus à cet effet.

Sec. 7.—Il est de plus déroté, etc., que toute loi ou partie de loi contraires à la présente sont et demeurent rappelées.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Reçu au bureau du Secrétaire d'Etat, le 30 juin 1890.

Le bill précédent ayant été soumis à Son Excellence Francis T. Nicholls, Gouverneur de cet Etat, pour son approbation et sa signature, n'ayant pas été retourné à la Chambre des Représentants où il a eu son origine, avec son approbation et sa signature, ou avec ses objections, dans les délais prescrits par la Constitution de cet Etat, le dit bill est devenu loi par limitation.

L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 65.] LOI

Appropriant la somme de trois mille dollars pour venir en aide à Mme W. A. Seay, veuve de l'Hon. W. A. Seay, de la paroisse Caddo.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de trois mille dollars, à prendre du Fonds Général ou de tout montant d'argent non autrement approprié, est allouée comme compensation en plein pour les services rendus par l'Hon. W. A. Seay en révisant les Statuts de l'Etat de la Louisiane d'un caractère général.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que l'auditeur est par les présentes requis d'émettre son warrant sur le Trésorier d'Etat, pour le montant ci-dessus spécifié, payable à Mme W. A. Seay ou à son ordre.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambrd des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme.
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 66] LOI

Pour venir en aide à Jessie V. Nash.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que la somme de $698 65, à prendre du Fonds Général de l'année 1887, de tout montant non autrement approprié, est allouée pour payer le chiffre du jugement rendu dans l'affaire de Jessie V. Nash contre le Bureau des administrateurs de l'Hôpital de Charité pour fourniture de vivres audit Hôpital en 1871. Le montant ci-dessus représente la valeur de la fourniture sans intérêt ni frais de procès.

Sec. 2.—Cette loi s'appliquera dès qu'elle sera adoptée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 67.] LOI

Faisant une allocation pour payer la balance due au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans ou à ses ayant-cause, pour avoir assisté aux sessions de la Cour Suprême à la Nouvelle-Orléans, pendant les mois de février, mars, avril et mai, 1890.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de $275, à prendre du Fonds Général de 1890, est allouée au Shérif Civil de la Nouvelle-Orléans, comme balance à lui due pour avoir assisté aux sessions de la Cour Suprême.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 68.] LOI

Créant un juge de paix et un constable additionnels pour le quatrième ward de la paroisse Est Baton Rouge, et subdivisant ledit ward dans ce but

Avis public de la présentation de ce bill ayant été donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'un juge de paix et un constable additionnels sont créés pour le quatrième ward de la paroisse Est Baton Rouge. Le mandat de ce juge de paix et de ce constable expirera à l'élection générale de 1892 ou quand leurs successeurs auront été élus et qualifiés.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le dit juge de paix et le dit constable recevront les mêmes honoraires que le juge de paix et le constable élus pour le ward susdit, le 17 avril 1888. Ils auront la même juridiction concurrente, les mêmes pouvoirs, etc. Leurs successeurs seront nommés à l'élection générale de 1892, de la même manière que les autres juges de paix et constables, d'après la loi qui régit cette matière.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois ou parties de lois contraires à la présente sont rappelées.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvé, le 5 juillet 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

West End.

Par un oubli bien involontaire la notice que nous avions écrite sur les préparatifs de la fête du 14 Juillet au West End, n'a pas paru dans l'*Abeille* de dimanche. Nous en adressons nos regrets à la Compagnie du chemin de fer de la ville et du lac. Cette fête qui s'est donnée hier a été remarquablement réussie devant un public très nombreux et qui a vivement applaudi les diverses pièces du feu d'artifice tiré à neuf heures moins un quart.

Grâce à la courtoisie de M. Victor Nippert, nous avons eu des sièges qui nous ont permis de suivre tous les détaillsde cet attrayant spectacle. Plusieurs motifs pyrotechniques ont été salués de bravos, mais spécialement une cascade de feu du plus bel effet.

L'orchestre aussi a obtenu un succès complet : il y est habitué d'ailleurs. Ce que nous avons entendu de l'exécution, nous a permis de constater une fois de plus que l'ensemble en est fort remarquable et qu'il est là bien des artistes de valeur sérieuse.

Dans les quelques moments que nous avons passés au West End nous avons entendu l'ouverture de la *Muette de Portici*; une fantaisie sur les *Cloches de Corneville*; *Hylda*, polka, solo de cornet joué par M. G. Clayette, un véritable artiste, s'il vous plaît; une *valse*, de Chopin (op. 18) et enfin : *Encore un baiser, mignonne*, les couplets que l'on sait, que chantait si finement Mlle Valgalier, et qui, arrangés pour l'orchestre, sont d'un tout grand effet.

Nos compliments aux instrumentistes et à leur chef, M. Lenfant ; nos compliments aussi à M. Victor Nippert qui, de tous ses efforts, aide au développement du réperto re.

Ces concerts sont vraiment pour nous une bonne fortune artistique, et nous espérons que la série s'en prolongera jusqu'aux soirées d'automne.

Ce soir programme marqué au cachet du goût et que nous prenons plein plaisir à recommander.

Le colonel Jos. Walker, président de la Compagnie du chemin de fer nommé plus haut, est un ami, un admirateur de la France; il a voulu que la fête nationale eu fut célébrée brillamment au West End comme elle l'a été aux Fair Grounds.

Le Collège Jefferson.

C'est aujourd'hui, à six heures et demie du soir, que s'ouvre la fête scolaire annuelle, toujours brillante au Collège Jefferson. Fête en deux parties, elle reprendra demain matin, à huit heures et demie.

On sait que le programme en est invariablement intéressant; l'année scolaire 1889-1890 n'aura rien à envier à ses sœurs. On peut être certain que ces Exercices mettront en relief de nombreux sujets distingués dans les diverses branches du savoir.

Le Collège Jefferson est en effet l'une des institutions les plus citées du Sud ; il est la tout un livre d'où figurent des noms qui ont fait leur marque dans les professions les plus élevées. Il en sera ainsi tant que ce collège possédera la remarquable faculté une nous lui connaissons : faculté composée d'hommes éminents.

Nos remerciements au digne Président pour l'invitation qu'il a bien voulu nous adresser.

Dictionnaire généalogique

DES FAMILLES CANADIENNES.

Le grand travail de Mgr Tâgnay qui a nom "DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES", vient d'être terminé et les éditeurs, MM. Eus. Sénecal & Fils, de Montréal, ont bien voulu nous adresser le septième et dernier volume.

Il serait difficile, nous considérons même qu'il est impossible, dans une simple esquisse, de donner une idée exacte de cette œuvre colossale qui embrasse l'histoire de toutes les familles canadiennes depuis 1608 jusqu'à nos jours. Qu'il nous suffise de dire que l'auteur a été obligé de consulter 1,226,230 actes ou documents avant de considérer sa tâche comme terminée. Mais aussi, quel monument national élevé à la mémoire de nos ancêtres et qui devra jouer un si grand rôle de nos jours et parmi les générations futures! Pas une famille où un nom canadien omis ou exposé à se perdre dans l'oubli.

C'est ce qui permettra aux intéressés de pouvoir entrer en possession d'héritages considérés comme perdus ou dont on ignorait même l'existence. Le cas s'est déjà présenté.

La collection complète se compose de sept volumes contenant, en moyenne, chacun, 650 pages et richement reliés.

La première idée que nous concevons est que cet ouvrage doit être d'un prix élevé, vu les recherches qu'il a nécessitées et son utilité incontestable. Dans le cours ordinaire des choses, il devrait en être ainsi; mais les éditeurs voulant répandre le *Dictionnaire* dans tout le pays et non pas l'enfouir dans quelques bibliothèques, l'introduire dans toutes les familles et non pas seulement chez les favorisés de la fortune, les éditeurs, disons-nous, l'ont mis à la portée de tous. Chacun, en donnant son nom comme souscripteur et en s'engageant à payer par semaine la modique somme de 50c, peut devenir acquéreur de la collection complète. Nous ne doutons pas que cette proposition ne soit accueillie chaleureusement et que les souscripteurs n'abondent.

Ainsi tout en présentant à MM. les éditeurs nos sincères remerciements pour le gracieux envoi, nous leurs offrons nos meilleurs souhaits de succès.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 1er juillet 1890.

SOMMAIRE.

Toutes les deux (5me et dernière partie) par M. Albert Delpit.
Chez les Peaux-Rouges, (1re partie) par M. Arvède Barine
La prononciation du Grec, par M. Jean Psichari.
Le Tonkin et la Colonie de Cochinchine, par M. Paul Rheinart.
Une lettre du 18 juillet, 1789, par le comte Orlanna Cecca di.
Les Cuisiers Roumains, (1re partie) par M. Léo Ba belin.
L'évolution organique de Paris, par M. Hector Depasse.
L'invasion allemande en Orient, par ---
Une page d'histoire contemporaine en Irlande, par M. J.-A. Geo. Colclough.
Dans quel pays le Mécanisme a-t-elle pris naissance? par S.
Idées de Phédine, (poésie) par M. Norbert Lovdas.
Mémoires de Kronenec-Sée, poésie par M. George Kletchkovsky.
Jeanne d'Arc à Nancy, par M. G. G.
La police anglaise, par M. T. Johnson.
Lettres sur la politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Pray.
Théâtre: Drame et Comédie, par M Marcel Fouquier.
Carnet mondain.
Revue musicale.
Bulletin bibliographique.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Véritable Eau de Cologne. Elle donne le colorie de la santé au visage pâle et blême.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 juillet :

Après une période de demi-sécheresse, suivie de chaleurs comme n'en a peut-être jamais subies la Louisiane, nous avons eu des pluies abondantes, presque partout, cette semaine. Comme le sarclage est à peu près terminé, ces ondées ont été les bienvenues. La récolte de cannes est aussi belle, en ce moment, que pendant les bonnes années, et nous avons lieu d'espérer un rendement abondant.

Le maïs pousse assez bien ; quant au riz, il a un très bel aspect. On en a moins semé que l'an dernier, le long du fleuve, mais, dans l'intérieur, on en a mis davantage en culture.

Le coton est superbe presque partout.

—Les travaux de l'usine Caffery marchent rapidement et seront bientôt achevés. Le chemin de fer conduisant à la prairie Cypremort est en construction. Il est possible qu'on le prolonge, plus tard, à travers la paroisse Ibérie, jusqu'à la paroisse Vermillion. Un embranchement descendra le bayou Salé.

—Les populations des paroisses Avoyelles et Rapides comprennent l'importance d'une grande usine centrale ; elles sont très anxieuses d'en avoir une. Un meeting aura lieu, le 16 courant, à Cheneyville, afin de considérer la question. Si l'on parvient à se procurer les ressources convenables, il se fondera bientôt, une autre usine centrale, de ce côté. En pareille matière, il faut peu parler mais beaucoup agir. Que Cheneyville donne le premier l'exemple ; il sera suivi avant longtemps.

—On se trompe fort si l'on s'imagine que la population des Etats-Unis tirera un profit quelconque de l'adoption du bill McKinley, ainsi que semble le faire espérer le projet. Comme pour le café, ce sont les exportateurs d'étranger qui en auront tout le bénéfice. Nous voyons, déjà, les planteurs sucriers de Cuba qui retiennent leur récolte, en vue du bénéfice sur lequel ils comptent. Voici ce que dit le *Havana Weekly Report* : "Les planteurs continuent à maintenir fermement leurs prétentions, parce qu'ils croient que le bill McKinley, avec ou sans amendement, sera adopté par le Sénat et deviendra loi sous peu."

—Le meeting mensuel de l'Association des planteurs sucriers de la Louisiana, tenu, jeudi dernier, a été extrêmement intéressant; on y a traité une question de la plus haute importance; la voici : "Etant donnée la prime, quels seront les changements qui s'opèreront dans la fabrication du sucre ?"

—Le département du Trésor a amendé l'article 37 des réglements de mai 1883, relativement à l'échantillonnage et à la classification des sucres. En cas de nouvel échantillonnage et de nouvelles épreuves, les résultats de ces dernières opérations seront, dorénavant, adoptés pour la classification.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 12 juillet :

Un bruit vague circule presque insaisissable, sur l'installation d'une usine à sucre centrale à quelques milles de Saint-Martinville. Nous ne savons pas trop sur quoi il est fondé, mais nous y trouvons tant d'avantages pour notre région que nous l'enregistrons. Longtemps nous avons cru que M. Levert, cédant au vœu général, concentrait enfin à transformer sa sucterie. Il n'en a rien été. M. Levert a beaucoup d'affaires en main et il est probable qu'il reduite d'en ajouter une nouvelle. Et puisqu'il ne peut créer cette usine, n'y a-t-il pas moyen de voir ailleurs et de faire que le plus tôt possible nos habitants puissent cultiver des cannes en étant sûrs de pouvoir les vendre à un prix rémunérateur. Même avec le tarif actuel une usine, bien montée peut acheter la tonne de canne de $3 à $4. Certes il faut des capitaux assez forts pour mener à bien une pareille entreprise, mais pourtant en s'aidant mutuellement et en cherchant un peu on pourrait aisément arriver à obtenir ce qui est nécessaire. Les habitants ont déjà à la porte de leurs clos une usine à huile et plusieurs gins qui leur achètent leur coton. Ils cultiveraient aussi des cannes et dans un temps rapproché l'aisance renaîtrait dans tout le pays où l'usine étendrait ses opérations. A quoi bon répéter que la culture des cannes est aisée et que nos terres s'y prêtent à merveille ce sont des faits acquis. Mais nous pouvons dire en dépit de ceux qui racontent que cette culture est une culture forcée, qu'elle est plus rémunératrice qu'aucune autre. Il est facile avec un peu de soin, une bonne plantation et une saison passable d'obtenir 16 tonnes à l'arpent. Si vous multipliez ce nombre de tonnes par $3 50, par exemple, cela donne $56; or l'arpent coûte environ $15 à exploiter et c'est donc un bénéfice net de cinquante dollars par arpent : c'est beaucoup par le temps qui court.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 12 juillet :

.....Oui, la Louisiane d'aujourd'hui est supérieure à la Louisiane d'hier. Plus éclairée, plus peuplée, plus libre, plus laborieuse, plus courageuse, sillonnée de chemins de fer, couverte de machines à vapeur, commerçant, échangeant, mieux outillée que jamais pour l'industrie, sortie pour toujours d'un esclavage qui ne valait rien pour aucune race et d'une routine qui ne convient pas aux hommes de progrès et d'énergie, elle produit aujourd'hui trois fois plus qu'elle ne produisait hier et peut être deux fois au delà de ses besoins et de sa consommation, avec la perspective d'une agriculture qui se varie et s'améliore sans cesse, d'une production qui se quintuple et vous met au rang des heureux du travail et des privilégiés du commerce.

En vérité, nous ne voyons pas tout en noir.

Et demain vaudra mieux qu'aujourd'hui, qui vaut mieux qu'hier.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 12 juillet :

Un peu partout, les planteurs labourent les terres qui étaient inondées par la crevasse, et les ensemencement de faves. Les travailleurs trouvent ainsi de l'emploi, et quelques-uns qui avaient été chercher fortune ailleurs, pendant l'inondation, reviennent déjà dans nos parages.

—Dame rumeur dit que les compagnies de chemins de fer, dont la voie est affectée par les eaux de la crevasse, se proposent d'entendre avec l'état et d'entreprendre prochainement de clore la brèche.

—Le Rév. P. Durel quittera notre paroisse, lundi prochain, pour prendre quelques mois de vacances en France, et souhaitons un bon voyage, et nous espérons qu'il nous reviendra bientôt.

—Les écoles publiques ont été closes, le 12 du courant, pour les vacances d'été.

—La chaleur est excessive, même à l'ombre, depuis quelques jours.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE

Capital autorisé.....$50,000,000
Actions.....$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION
Henry Gardes.....Président American Nat. Bank
George R. Preston.....Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas.....Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.....Maire de la Nile-Orléans
Henry Ginder.....A. B. Griswold & Co.
Jas S. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis.....Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat
E. H. Power.....

OFFICIERS :
Président.....HENRY GARDES
Vice-Président.....JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire.....HENRY GINDER
Trésorier.....JULES A. BLANC
Avocat Général.....JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général.....E. H. POWER

OE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
Ladjusta- 1 ar

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1890.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, vents du sud, température stationnaire.

Température du 14 juillet 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

Heures du matin.....	Fahrenheit	Centigrade
Midi.....	92	33
3 P. M.....	90	32
6 P. M.....	86	30

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Florent Rastian à Mlle Sidonia Assardie.
Edward May à Mlle Jonetta L. Palfrey.
Wm. E. Miller à Mlle Léontine Keuyer.
Lorenzo Stizman à Mlle Louisa Wetsubach.
J. hn H. Schuchardt à Mlle Clara N. Neuner.
Clément W. Inbau à Mlle Mary McNabb.
Wm. S. Pendleton à Mlle G. Cullen.
Chas. Godar à Mlle Catherine M. Doescher.
Andy Patterson à Mlle Maria Brown.
Thos Jefferson à Mlle Ellen Ross.
John Troustad à Mlle Mary A. K. Bostick.
Alexander Curry à Mme Veuve Charlotte Beverly.

Naissances.

Mme John D. Simpson, un garçon.
Mme J. P. Fleury, un garçon.
Mme Joseph A. Vétan, un garçon.
Mme Etienne Ge é, un garçon.
Mme John Hiestand, un garçon.
Mme Wm. W. Boullemet, une fille.
Mme Louis Kopp, une fille.
Mme Edwin Foray, une fille.
Mme Jos. B. Harang, une fille.
Mme Gabriel Fleury, une fille.

Décès.

Veuve Peter Re ch, 76 ans, 36 rue St Ferdinand.
John Davis, 49 ans, 65 rue Nord Villeré.
Robert Carey, 61 ans, Chicago Ill.
Veuve Tucsan Buchanan, 49 ans, 35 rue Carondelet.
Pasthelemy Payzade, 59 ans, 119 rue St-Pierre.
Lois Mott 2 mois, com Magasins et Poinsion
Joseph Gunther, 38 ans, rue Dauphine et Champs Elysées.
John F. Murry, 29 ans, 1405 rue Tchoupitoulas.
Ida Camos, 2 ans, rue Urquhart, près Marigny.
John H. Heaton, 18 mois, 86 rue Musique.
Henry Bartel, 29 ans, 441 rue St-Charles.
Annie Loleans, 6 ans, 44 rue Marais.
Mlle Bertha Keenze, 20 ans, 375 rue St Philippe.
Benson White, 5 ans, 239 rue Dryades.
John Smith Jr. 10 jours, Algier.
Geo Habel, 10 ans, 112 rue Baggatelle.
Mary A. Longshore 85 ans, 290 rue Sto-Maria.
Gaston Roux, 34 ans, 201 rue Ste-Anne.
Lovinski Materne, 31 ans, 229 rue Chartres.
Ildephonse Narcisse, 2 mois, cein Roman et St Bernard.
Augustus Wilson, 25 ans, 194 rue Ste-Anne.
Charles Bourgogne, 2 ans, rue Douane, près Tonnis.
Mme Armand J. Cousin, 50 ans, coin St-Claude et Damaine.
Mlle Henrietta Hasebit, 27 ans, coin Bagatelle et Bonne.
Catherine Larogue, 33 ans, rue Gravier, près Pendido.
Georgiana M. Madison, 2 ans, 401 rue St-Claude.
Mlle Annie E. Brandner, 13 ans, 310 rue Chartres.
Joseph Smith, 18 mois, 135 rue Sud Franklin.

Cour Civile de District.—Aug. Claverie contre J. F. Fourcade, pour obtenir une injonction.

Les successions Elizida Bernard et Anna M. Tropp sont ouvertes.

Ernest William Troegel fait cession de biens : Actif, $28,235. Passif, $30,054 15.

Jos. L. Onorato demande l'émancipation.

Première cour de recorder.—V. C. Marseilles, l'un des agents du capt. Pippo, a comparu hier devant le juge Murphy, qui l'a renvoyé devant la Cour Criminelle sans bénéfice de caution.

La Glace.—Il y a disette de glace, comme on dit s'en apercevoir depuis quelque temps les ménagères. L'hiver a été si doux que la *recolte* a été extrêmement pauvre. Nous avons lieu d'espérer la résurrection de la glace artificielle, que l'on peut faire en toute saison, mais les produits chimiques qui servent à sa fabrication ont beaucoup renchéri.

Voilà pourquoi la glace qui, il y a quelques semaines, coûtait $10 la tonne en vaut maintenant $10. Mais le mouvement ascensionnel continue, et la glace ne vendra incessamment, si elle n'a pas déjà atteint ce prix, à raison de $15 la tonne *en gros*.

Serons-nous forcés de nous passer de glace, quand nous avons encore devant nous trois longs mois de chaleur? Ce serait vraiment cruel. Les personnes ayant la bourse bien garnie n'en pâtiront pas. Mais celles dont les finances laissent à désirer! Et les pauvres diables qui autrefois pouvaient se procurer un *quartille*—est ce bien le mot?—du précieux réfrigérant!

De toutes les petites misères de la vie humaine, la nécessité de se mettre au régime de l'eau tiède au plus fort de la canicule est une des plus abrutissantes.

Destitutions.—Le gouverneur Nicholls vient de destituer John C. C. Cordill, membre du bureau de levées du 2me district de la Louisiane; il a également destitué M. P. I. Maxwell, président de ce même bureau.

Il n'y avait pas de membres de bureaux de levées plus experts, plus habiles, plus actifs et plus intelligents que MM. Cordill et Maxwell.

Le *Times Democrat* attribue l'acte du gouverneur à l'attitude prise par ces derniers dans la question de la Loterie. Ils se sont prononcés pour le renouvellement de la charte de la compagnie, tandis que le gouverneur combat cette mesure de tout son pouvoir.

Nous espérons que notre confrère se trompe, car qu'y a-t-il de commun entre la Loterie et la direction de travaux de levées? Que l'on soit *pro*, que l'on soit *anti*, qu'importe, si l'on travaille avec zèle et habileté au bon état des digues qui protègent la Louisiane contre les inondations du Mississipi.

M. Henry M. Stanley.

Londres, 14 juillet.—M. Henry Stanley est toujours obligé de garder le lit à la cour Melchert. Il a reçu un grand nombre de lettres et de télégrammes le félicitant au sujet de son mariage.

Les partisans du Mahdi ont été battus.

Londres, 14 juillet.—Les nouvelles ont été reçues ici qu'un engagement a eu lieu entre les forces sous les ordres de El Senousi, le saint homme tunésien et les troupes du Mahdi. Ceux-ci ont été mis en déroute.

On rapporte que El Senousi s'est emparé d'Obeid, la capitale de Kordofan.

M. Gladstone toujours souffrant.

Londres, 14 juillet—M. Gladstone est souffrant, et n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du comité des délibérations de la Chambre des Communes.

Choléra.

Bombay, 14 juillet—Quatre décès par le choléra ont été constatés parmi les membres d'un bataillon de Ghorka, stationné à Dharmsale, dans le Punjab.

Incendies désastreux.

Philadelphie, 14 juillet—Un incendie a éclaté hier à 4 heures du matin à la scierie de H. C. Atkinson, coin de la Dixième rue et de l'avenue Susquehanna. Les flammes se sont communiquées à la manufacture de papier des frères Carey.

La perte de ceux ci est évaluée à $500,000 et celle de M. Atkinson à $100,000.

L'origine de cet incendie est un mystère jusqu'ici.

Dallas, Texas, 14 juillet—Un incendie s'est déclaré ce matin à 1 heure dans la bâtisse Gould et les flammes se propagent rapidement.

Le Merchants' Exchange et la bâtisse Gould sont presque détruits et il est probable que tout l'ilot passera. Ce sont les deux plus belles bâtisses de Dallas.

La perte s'élèvera à plus d'un million de piastres avant l'on n'arrive à se rendre maître du feu.

Récoltes.

Alexandrie, Lne., 14 juillet—Les nouvelles reçues de divers points disent que les récoltes sont bonnes dans toutes les sections de la paroisse. MM. E. B. Wheelock, Pearl Wight, Chas. M. Greene et J. W. Fairfax sont arrivés ici cette après-midi sur un train spécial. Ils viennent, dit-on, pour augmenter le fonds capital de la banque ici et en faire une banque nationale.

Le sénateur Fred. Seip et le lieutenant-gouverneur Jeffries sont arrivés ici cette après-midi.

Autre accident de chemin de fer.

Cincinnati, O., 14 juillet.—Un train de voyageurs et un train de matériaux se sont rencontrés hier près de Madisonville par suite d'une confusion d'ordres.

Le mécanicien du train de matériaux a été légèrement blessé et le mécanicien du train de voyageurs s'est cassé une jambe en sautant. Trois autres personnes ont été blessées et les locomotives ont été démolies.

Une vieille dame, sans famille, se con-ole de son abandon en élevant des chats.

Une amie lui rend visite et s'extasie sur la beauté d'un petit matou :

—Qu'il est joli! Va-t il bien, au moins?

—Oh! il est charmant, il est adorable. Il commence déjà à voler dans le buffet!

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Démonstration par les Alsaciens.

Le Président Carnot.

Paris, 13 juillet.—A l'ouverture des fêtes du Quatorze juillet, les Alsaciens en cette ville, ont fait une démonstration devant la statue de Strasbourg.

M. Deroulède ni aucun des autres membres de son parti n'étaient présent. Le président Carnot et sa femme assistaient à la cérémonie.

Le Conseil Suprême d'Agriculture.

Paris, 14 juillet—Le Conseil suprême d'Agriculture a approuvé les propositions de la commission du tarif, augmentant de soixante quatre francs les droits sur les bœufs de trait, quarante-huit francs sur les vaches et quatre francs par 100 kilos ceux sur les bœufs.

Le 101me Anniversaire de la prise de la Bastille.—Arrestation.

Paris, 14 juillet.—Le cent et unième anniversaire de la prise de la Bastille a été célébré aujourd'hui au milieu d'un grand enthousiasme. La ville est décorée, et il y a une foule considérable dans les rues.

Les membres de diverses sociétés patriotiques ont défilé devant la statue de Strasbourg, Place de la Concorde.

M. Nerick, membre boulangiste de la Chambre des Députés a essayé de prononcer un discours devant la statue.

La police lui a donné avis de ne pas insister, mais il refusa de s'y conformer et commença à haranguer la foule. Les agents l'arrêtèrent immédiatement.

Il y a eu aussi une parade par les élèves des écoles publiques, qui ont défilé devant l'Hôtel de ville.

Acte d'un fou.

Paris, 14 juillet.—Lorsque le président Carnot était au moment d'entrer, cette après-midi, au palais de l'Elysée en revenant de Longchamp, un individu qui se trouvait près du palais tira un coup de revolver en l'air.

Il fut immédiatement arrêté. Lorsqu'on conduisait à la station de police, il déclara qu'il était chimiste et auteur d'un grand nombre d'inventions.

Il ajouta que depuis quelques temps il est sans emploi et désirait par ce moyen attirer l'attention publique.

La police dit que le revolver était chargé à poudre seulement.

Lord Wolseley.

Londres, 14 juillet. — Lord Wolseley prendra le commandement des forces en Irlande au mois d'octobre.

Le Conseil de la Ligue d'Arbitrage.

Londres, 14 juillet.—Le Conseil de la Ligue d'Arbitrage a adopté samedi, à une assemblée, un vote de remerciements à l'égard de MM. James G. Blaine, James Sherman et Andrew Carnegie, pour les services que ceux-ci ont rendu à la cause de la paix.

Le gouvernement Chinois.

Pekin, 14 juillet —A la suite de la démission de l'amiral Land, le gouvernement Chinois a déclaré que jamais il ne confiera un poste très important à un étranger.

Le baron Wissmann.—Bruit démenti

Berlin, 14 juillet.—L'état de santé du baron Wissmann s'est amélioré

Le *Hamburger Nachrichten* dit que l'entrevue qui a eu lieu, dit-on, à Frankfort entre le prince Bismarck et l'empereur est inexacte.

L'amiral Reinhold Werner.

Berlin, 14 juillet —L'amiral Reinhold Werner déclare que la possession de Heligoland est plus importante qu'aucune possession de territoire en Afrique, parce qu'elle rend presque impossible le blocus de la mer du nord Allemande, et l'Allemagne ne sera pas dans la nécessité de maintenir une flotte.

Les tempêtes et les inondations détruisent la recolte à Garton et Leine

Vienne, 14 juillet—Les tempêtes et les inondations ont détruit les récoltes à Garton et à Leins.

Tout le pays de Spital à Oberdaburg est submergé.

Inondations dans le nord de l'Italie.

Rome, 14 juillet—Les inondations dans le nord de l'Italie causent des dommages considérables dans la vallée de l'Adige.

Les troupes sont occupées à réparer les crevasses qui ont eu lieu sur les bords de la rivière à Vérone.

Manifeste Carliste.—Le Pape.

Madrid, 14 juillet.—A cause d'un manifeste Carliste qui a été lancé contre le cabinet espagnol, le Pape a requis le nonce papal de censurer tous ceux qui attaqueront le cabinet sous le manteau de la religion.

L'ambassadeur d'Espagne à Londres.

Madrid, 14 juillet.—Le marquis Casa Irujo a été nommé ambassadeur d'Espagne à Londres.

Accident.

Gibraltar, 14 juillet—Un carabinier espagnol a été accidentellement une sentinelle anglaise.

Congrès universel de la Paix.

Londres, 13 juillet—M. David Dudley Field présidera au Congrès universel de la Paix qui s'ouvre aujourd'hui à Londres. Le Dr Thomas prononcera un sermon mercredi aux délégués.

Le *Times Democrat* attribue l'acte du gouverneur à l'attitude prise par ces derniers dans la question de la Loterie. Ils se sont prononcés pour le renouvellement de la charte de la compagnie, tandis que le gouverneur combat cette mesure de tout son pouvoir.

Nous espérons que notre confrère se trompe, car qu'y a-t-il de commun entre la Loterie et